

Chaire *Religion, spiritualité et santé* (CRSS)

Faculté de théologie et de sciences religieuses
Université Laval

Bourse doctorale Raymond-Lemieux

Objectif :

La Chaire de recherche et d'enseignement *Religion, spiritualité et santé* veut faire la promotion de la recherche doctorale dans son champ d'intérêt. Elle le fait en instituant une bourse du nom de son premier titulaire, le professeur Raymond Lemieux. Elle veut ainsi souligner le travail de pionnier du professeur Lemieux sur ces questions.

Une bourse est attribuée sur concours à un(e) candidat(e) inscrit(e) dans un programme de doctorat à la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval.

Montant et durée :

- La bourse est d'un montant de 10 000.00 \$ par année pendant un maximum de quatre ans.
- Une seule bourse est attribuée à chaque concours. Si la bourse attribuée à un candidat ou à une candidate est renouvelée, il n'y a pas de nouveau concours cette année-là.

Contexte de la recherche :

La mission de la Chaire *Religion, spiritualité et santé* est de comprendre les phénomènes d'intégration des spiritualités et des traditions religieuses dans le monde de la santé. Cette intégration vise une meilleure prise en charge, par les soignants, des personnes malades et de leurs familles.

La volonté d'intégrer des spiritualités et des traditions religieuses dans le monde des soins émerge d'abord d'un souci pratique. La pertinence de la recherche dans ce domaine sera donc fortement liée à sa capacité d'éclairer ces phénomènes d'intégration et d'identifier leur impact sur les discours, les savoirs, les pratiques et les rites associés aux spiritualités et aux traditions religieuses.

La Chaire favorisera donc des projets (qu'ils soient empiriques ou théoriques) qui auront un lien avec les milieux de pratiques, soit pour y éclairer un problème, pour faire une étude critique d'un phénomène d'intégration des spiritualités et des traditions religieuses ou pour proposer une transformation des pratiques reliées à cette intégration.

Conditions d'attribution :

- Inscription à temps plein dans un programme de doctorat à la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval, au moment du versement initial de la bourse et, le cas échéant, du renouvellement.
- Le dossier de candidature doit démontrer que le projet doctoral est en lien avec les objectifs généraux et spécifiques de recherche de la CRSS.
- Le projet doit avoir les qualités scientifiques et, le cas échéant, éthiques d'un projet de recherche.

Modalités d'attribution :

- La bourse est attribuée sur concours. Les dossiers sont évalués par le comité scientifique de la CRSS qui achemine sa recommandation au comité directeur. La décision du comité directeur est sans appel.
- Les dossiers de candidature doivent parvenir par courriel avant le mercredi 31 août 2016, 17 h à Monsieur Guy Jobin, titulaire de la Chaire : guy.jobin@ftsr.ulaval.ca.
- Le dossier de candidature doit comporter un *curriculum vitae* détaillé, une présentation du projet de thèse (état de la question, hypothèse, méthodologie, originalité, pertinence, échéancier tenant en trois pages), le dernier relevé de notes, deux lettres de recommandation et, le cas échéant, un état de l'avancement des travaux au moment de la demande initiale (si le projet doctoral est déjà en cours).
- En vue du renouvellement, un rapport de progrès sera fait au comité scientifique qui se garde le droit de renouveler ou non la bourse. Ce rapport devra être fourni le 1^{er} juin 2017.
- Le versement de la bourse se fera en trois temps : 4 000 \$ au trimestre d'automne, 3 000 \$ aux trimestres d'hiver et d'été sur présentation d'une preuve d'inscription à temps plein.

Expédier les dossiers de candidature par courriel à l'attention de :
M. Guy Jobin, titulaire de la Chaire *Religion, spiritualité et santé*,
Faculté de théologie et de sciences religieuses,
Pavillon Félix-Antoine-Savard, bureau 810
Université Laval, Québec, G1V 0A6
(418) 656-2131, poste 3944
guy.jobin@ftsr.ulaval.ca